



Commune
de
La Neuveville



Commune
mixte de Plateau
de Diesse



Commune
de
Nods



PAROISSE RÉFORMÉE DE LA NEUVEVILLE

Assemblée de paroisse
lundi 4 décembre 2023

à 20h00 à la Maison de paroisse,
ch. de la Raisse 3.

ORDRE DU JOUR :

1. Accueil, organisation de l'assemblée, message
2. Procès-verbal du 24.09.2023 : approbation
3. Conseil de paroisse : démissions, réélections, élections
4. Rapport du président
5. Finances :
 - a) Présentation budget 2024, quotité de l'impôt et plan quinquennal
 - b) Approbation du budget 2024 et de la quotité de l'impôt
6. Rapport de la commission des bâtiments
7. Rapport des délégués au Synode d'arrondissement
8. Divers

Le budget 2024 et le procès-verbal de l'assemblée de paroisse extraordinaire du 24.09.2023 peuvent être consultés au secrétariat de la paroisse aux heures d'ouverture à partir du 3 novembre 2023.

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Nous sommes ravis d'annoncer que la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants et des personnes ayant obtenu la nationalité à La Neuveville aura lieu le **jeudi 9 novembre 2023**. Toutes les personnes qui ont reçu une invitation peuvent volontiers s'inscrire auprès du département des loisirs, place du Marché 3, **jusqu'au lundi 6 novembre 2023**.

Voici les coordonnées : loisirs@neuveville.ch ou par téléphone au 032 751 49 49.

Ne manquez pas cette opportunité de vous joindre à nous pour cette belle cérémonie de bienvenue.

La Municipalité de La Neuveville

COLLÈGE DU DISTRICT DE LA NEUVEVILLE RAMASSAGE DU PAPIER

Le jeudi 9 novembre 2023, de 9 à 11h

On voudra bien confectionner des paquets solidement ficelés et les déposer devant son domicile, comme les sacs à ordures.

Les élèves ne sont pas autorisés à pénétrer dans les maisons ou jardins, même sur demande.

Les cartons et emballages plastiques sont proscrits. Ils seront donc laissés sur place, même s'ils contiennent des journaux.

Pour des raisons pratiques, le papier déposé après 9h ne pourra plus être ramassé.

Merci de votre compréhension la direction du collège



LA NEUVEVILLE

La perle au bord du lac de Biemme



La Municipalité de La Neuveville recherche :

UN/E APPRENTI/E ASSISTANT/E SOCIO-ÉDUCATIF/VE POUR LA RENTREE D'AOÛT 2024 POUR SA CRÈCHE MUNICIPALE BIDIBULE

Durée de la formation : 1^{er} août 2024 au
31 juillet 2027 (3 ans)

Ton profil :

Tu es une personne qui aime s'occuper d'enfants. L'éducation, la gestion de groupes d'âges différents et l'accompagnement t'intéressent ? Cet apprentissage est fait pour toi !

A la crèche municipale Bidibule, nous offrons une place d'apprentissage d'assistant/e socio-éducatif/ve variée et captivante au sein d'une structure moderne et d'une équipe dynamique.

Lors de ton apprentissage, tu apprendras à assurer la prise en charge de groupes d'enfants de 3 mois à 4 ans, d'apporter un encadrement de qualité aux enfants accueillis en garantissant leur bien-être et leur sécurité et proposer des activités quotidiennes diverses et variées correspondant au développement de chaque enfant. Tout cela dans une institution aux activités dynamiques, avec un jardin privatif, accueillant jusqu'à 24 enfants par jour.

Démontre ta carrière d'apprenti/e assistant/e socio/éducatif/ve chez nous et envoie-nous ton dossier de candidature composé d'une lettre de motivation manuscrite, de ton curriculum vitae et de copies de tes derniers bulletins scolaires, jusqu'au 8 novembre 2023 à l'adresse suivante :

Administration communale
Service des ressources humaines
Mention "Apprenti/e ASE crèche"
Place du Marché 3
2520 La Neuveville

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Mme A.-S. Lanthemann, directrice de la crèche, par téléphone au 032 751 20 21.

La Neuveville, octobre 2023
Le Conseil municipal



LA NEUVEVILLE

La perle au bord du lac de Biemme



La Municipalité de La Neuveville recherche :

UN/E APPRENTI/E ASSISTANT/E SOCIO-ÉDUCATIF/VE POUR LA RENTREE D'AOÛT 2024 POUR L'ÉCOLE À JOURNÉE CONTINUE LE SIGNAL'AIR

Durée de la formation : 1^{er} août 2024 au
31 juillet 2027 (3 ans)

Ton profil :

Tu es une personne qui apprécie être au contact des enfants. L'encadrement d'enfants suivant le cycle scolaire 1, 2 et 3, la préparation d'activités et de sorties et leur mise en place t'intéressent ? Cet apprentissage est fait pour toi !

A l'école à journée Le Signal'air, nous offrons une place d'apprentissage d'assistant/e socio-éducatif/ve variée et captivante au sein d'une structure moderne et d'une équipe dynamique.

Lors de ton apprentissage, tu apprendras à assurer l'encadrement d'enfants de 4 ans à 15 ans durant les temps périscolaires (matin/midi/après-midi), à préparer et à réaliser des activités quotidiennes diverses et variées avec la possibilité d'organiser des sorties éducatives à l'extérieur. Le tout dans un lieu éducatif d'échanges, d'écoute, de partage et d'apprentissage.

Démontre ta carrière d'apprenti/e assistant/e socio/éducatif/ve chez nous et envoie-nous ton dossier de candidature composé d'une lettre de motivation manuscrite, de ton curriculum vitae et de copies de tes derniers bulletins scolaires, jusqu'au 8 novembre 2023 à l'adresse suivante :

Administration communale
Service des ressources humaines
Mention "Apprenti/e ASE EJC"
Place du Marché 3
2520 La Neuveville

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Mme L. Lehnerr, par téléphone au 032 751 24 85 ou par courriel : direction@signal-air.com

La Neuveville, octobre 2023
Le Conseil municipal



PAROISSE CATHOLIQUE DE LA NEUVEVILLE - PLATEAU DE DIESSE

Rue des Mornets 15
2520 La Neuveville

CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE DE PAROISSE

LE 5 DÉCEMBRE 2023
à 20h00 à la salle de paroisse

Ordre du jour :

- 1) Méditation
- 2) Nomination des scrutateurs
- 3) Procès-verbal de l'assemblée de paroisse du 12.06.2023
- 4) Postes de présidence et membres du Conseil de La Neuveville 2024-2027
- 5) Budget 2024
- 6) Rapport du responsable des bâtiments
- 7) Informations de l'équipe pastorale
- 8) Poste de délégué de la paroisse au parlement de l'Église nationale cath. rom. du Canton de Berne
- 9) Rapport du Président du Conseil de paroisse
- 10) Divers

Le Président de l'Assemblée de Paroisse
Jean-Pierre Latscha

Police cantonale à La Neuveville

031 638 88 60

Depuis le 1^{er} octobre 2019, le poste de police n'est plus ouvert en permanence

**Avis de construction****Requérants** : Aebi-Faye Aurel et Ségolène, Route de Bienne 31a, 2520 La Neuveville**Auteur du projet** : A Côté Sàrl, Route de Bienne 31a, 2520 La Neuveville**Emplacement** : Parcelle 1249, au lieu-dit : « Route de Bienne 31a », commune de La Neuveville**Zone** : Zone d'habitation 2 étages**Objet protégé** : -**Recensement arch.** : -**Dérogation** : -**Constructions et dimensions** : Selon plans déposés**Projet** : Création d'un attique sur l'habitation existante, à la Route de Bienne 31a, sur la parcelle 1249, ban de La Neuveville.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au Service de la gestion du territoire jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Ils peuvent également être consultés sur le portail internet cantonal e-bau.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 3 novembre 2023 au 3 décembre 2023. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées au Service de la gestion du territoire, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 3 novembre 2023

Municipalité de La Neuveville

LES INFOS DU MUNICIPAL**3 novembre 2023****OFFICE DE CONTROLE DES CHAMPIGNONS – FIN DE SAISON**

Nous tenons à vous informer que la saison de contrôle des champignons à La Neuveville a touché à sa fin le 30 octobre 2023. Un premier bilan positif est à noter ! La contrôlease, Mme Gaëlle Monnat, a eu le plaisir d'accueillir des passionné-es de champignons et apprenti-es tout au long de cette période. Ils ont exprimé leur satisfaction envers ses services et ont également remercié la Commune pour avoir mis sur pied ce service gratuit à la population.

La pousse de champignons n'est pas encore terminée. Mme Gaëlle Monnat reste à votre disposition par téléphone au 079 546 55 73 pour répondre à toutes vos questions ou préoccupations. Vous pouvez également vous rendre sur le site Internet de l'Association suisse des organes officiels de contrôle des champignons (VAPKO) www.vapko.ch pour trouver des contrôleurs disponibles.

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes celles et tous ceux qui ont participé à cette saison et aux communes voisines pour leur précieux soutien. Nous attendons avec impatience de vous retrouver l'année prochaine pour une nouvelle saison.

DON A LA VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Le 24 juillet dernier, une catastrophe naturelle d'une violence exceptionnelle a marqué de manière significative le paysage de la Ville de La Chaux-de-Fonds. Plusieurs espaces, en particulier les parcs et les forêts ont été dévastés. Le défi que s'est donné La Chaux-de-Fonds est de replanter tous les arbres qui ont été abattus, au nombre de 1'500 environ. Dans ce but, cette ville a lancé un appel aux fonds. Conformément aux propositions faites par le Conseil communal Chaux-de-Fonnyer, le Conseil municipal de La Neuveville a décidé de soutenir cette action de solidarité et a offert un don de CHF 1'500.- qui permet l'achat d'un nouvel arbre.

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EPURATION
DES EAUX DU LANDERON, DE LIGNIERES,
LA NEUVEVILLE ET NODS

Les arrêtés ci-dessous sont publiés conformément à l'article 129, 2ème alinéa, de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984.

Ils peuvent être consultés à l'administration communale de La Neuveville.

Séance du Conseil intercommunal du SIEL du 24 octobre 2023

Intitulé de l'arrêté:

1. Demande de crédit d'engagement global de CHF 140'000 pour l'échange des surpresseurs du traitement biologique de la STEP.

2. Demande de crédit d'engagement global de CHF 125'000 pour assurer la sécurité informatique du processus de gestion de la STEP

3. Budget 2024 du SIEL (non soumis au délai référendaire)

Echéance du délai référendaire :

Mercredi 13 décembre 2023

Paroisse réformée de La Neuveville**SOUTIEN À DES PROJETS SOCIAUX À CUBA****Dimanche 19 novembre dès 11h30 : Repas choucroute****Dimanche 26 novembre à 10h : Culte avec un pasteur cubain**

Ces deux actions permettent de soutenir l'œuvre d'entraide DM. Celle-ci collabore avec plusieurs partenaires locaux qui organisent des projets en faveur des personnes âgées et défavorisées ainsi que des actions de formation et de sensibilisation notamment auprès des jeunes.

Plus de renseignements sur www.dmr.chSoyez les bienvenus pour partager un beau moment autour d'une savoureuse choucroute maison le 19 novembre à 12h15 dans la grande salle des Epancheurs (apéritif dès 11h30). La participation financière à ce repas est laissée à la liberté de chacun. Les enfants, jeunes et familles sont également accueillies. Merci de vous inscrire jusqu'au 12 novembre au 032 751 10 35 ou à info@paref2520.ch

Si vous voulez découvrir ces projets de manière vivante à travers le témoignage d'une personne qui vit là-bas, nous vous invitons à venir écouter le pasteur Carlos Ham qui interviendra durant le culte du 26 novembre à 10h à la Blanche-Eglise. A cette occasion vous pourrez apporter votre soutien financier lors de la collecte ou en achetant des pots de miel cubain au prix de CHF 10.-

MINI BAZAR ET COIN CAFÉ**Jeu 9 novembre de 14h à 17h 30 / Grand-Rue 13, au 1^{er} étage**

Venez y acheter de petites attentions fabriquées maison et y faire une pause-café gourmande ! Une jolie manière de faire plaisir autour de vous tout en soutenant les actions de la paroisse.

**Pour un Noël chaleureux
le soir du 24 décembre 2023**

Inscrivez-vous et venez passer un agréable moment en notre compagnie le dimanche 24 décembre 2023 à la salle des Epancheurs, en face de la gare de La Neuveville dès 18h30, que vous soyez seul(e) ou accompagné(e), un apéritif suivi d'un repas vous sera gracieusement offert.

Pour une question d'organisation, nous vous demandons de vous annoncer d'ici au 15 décembre 2023 au moyen du bulletin d'inscription ci-dessous

Nom

Prénom

Adresse

NPA et lieu

Un bulletin d'inscription par personne à remplir SVP merci

A envoyer à :

Contrôle des habitants / Mme M. Ramdoo-Dick

Place du Marché 3 / 2520 La Neuveville

Tél. 032 752 10 01 / E-mail : ph@neuveville.ch

 **HORAIRE DE LA DÉCHETTERIE**

La déchetterie de Nods est ouverte comme suit :

Novembre

Samedis	4, 18	8h00 à 12h
Lundis	6, 13, 20, 27	8h00 à 12h

Nous vous remercions de bien vouloir respecter cet horaire.

ADMINISTRATION COMMUNALE

Appel d'urgence

Tél. 117	Police, appel d'urgence
Tél. 118	Feu, appel d'urgence
Tél. 144	Ambulances, appel d'urgence
Tél. 145	Intoxications, appel d'urgence
Tél. 147	Aide téléphonique pour les enfants et les jeunes

Avis de construction

Requérants : Ernest et Claudine Baumgartner, Chemin de Plein-Vent 11, 2518 Nods

Auteur du projet : E-solaire Sàrl, Cyril Dubois, Le Bas-Monsieur 19, 2300 La Chaux-de-Fonds

Propriétaires : Ernest et Claudine Baumgartner, Chemin de Plein-Vent 11, 2518 Nods

Projet : Installation photovoltaïque en ajoutée sur toiture existante, côté SUD, sur RF 2507 du ban de Nods, Chemin de Plein-Vent 11, 2518 Nods

Zone : Zone d'habitation 2

Dérogation : Aucune

Dimensions : Suivant plans

Protection des eaux : S 3

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement à l'administration communale de Nods jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le dossier peut également être consulté sur la plateforme eBau (www.be.ch/ebau).

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la date de la première publication. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale, 2518 Nods, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Nods, le 03.11.2023
Administration communale

APRÈS-MIDI JEUX DE SOCIÉTÉ
dimanche
19 nov. 2023

Des classiques
Des nouveautés

Ambiance Stratégies Collaboration

14h00 - 17h30

Entrée libre

DÉBUTANTS ou INITIÉS

Animé par
BIBLIOTHÈQUE La Neuveville

PETITE RESTAURATION
boissons - gâteaux

BATTOIR DE NODS SDON

Consultez gratuitement la Feuille officielle www.imprimerieducourrier.ch



Devenir adulte n'est pas un jeu d'enfant.

Pour qu'un enfant puisse atteindre ses objectifs plus tard, il a besoin d'être soutenu par de nombreuses personnes. Parents, famille, amis, enseignant-e-s - et de Pro Juventute. Nous sommes là lorsque les enfants ont besoin de nous. Depuis 100 ans. projuventute.ch

PRO JUVEN TUTE

Ancien district de La Neuveville



PROTECTION CIVILE JURA BERNOIS

SYNDICAT DE COMMUNES DUCENTRE REGIONAL DE COMPETENCES ET DE PROTECTION CIVILE DU JURA BERNOIS
2720 TRAMELAN

Convocation à l'assemblée des délégués ordinaire du Syndicat de communes du Centre régional de compétences et de protection civile du Jura bernois de Tramelan, selon l'article 12 du règlement d'organisation :

Judi 7 décembre 2023 à 19h30 en salle 1 du CRC et de l'OPCJb à la Rue du Pont 20, 2720 Tramelan

Ordre du jour

1. Salutations, appel
2. Nomination des scrutateurs
3. Approbation du PV n° 68 de l'assemblée des délégués du 22 juin 2023
4. Information de la Commission de gestion
5. Information du commandant
6. Crédit d'investissement de CHF 45'000 pour véhicule de transport de troupe
7. Budget 2024
 - 7.1 Présentation
 - 7.2 Approbation
8. Nomination de la fiduciaire Soresa SA pour l'année 2024
9. Divers

Tramelan, le 25.10.2023

Au nom de la Commission de Gestion du CRC et de l'OPCJb

Le Président :
Dave von Kaenel

Le secrétaire :
Donovan Ducommun

**Horaires 2023 - Téléphone & Guichet**

La permanence téléphonique est assurée du :
LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 11H30 ET DE 13H30 À 16H00

Le guichet de l'administration est ouvert selon l'horaire suivant :

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	08h00 - 11h30	14h00 - 18h00
Mardi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Mercredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Jeudi	08h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Vendredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00

*Si vous ne pouvez pas passer aux heures
d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous*

Pour des renseignements pointus au contrôle des habitants, veuillez vous présenter lundi & mardi toute la journée ou mercredi, jeudi & vendredi matin.

Les coordonnées de l'administration sont les suivantes :

Adresse postale : Commune mixte de Plateau de Diesse
La Chaîne 2 – 2515 Prêles

Adresse e-mail : info@leplateaudediesse.ch

Téléphone : 032 315 70 70

Site internet : www.leplateaudediesse.ch

En 2023, l'administration sera fermée aux dates suivantes :

Jours	Du	Au	Raison
	25.12.2023	02.01.2024	Fermeture fin d'année

Plan d'ouverture de la déchetterie de Diesse

Lundi	Mercredi	Samedi
10:30 - 11:30	16:30 - 18:30	09:00 - 11:30

**Points de collecte des déchets verts
Lamboing / Prêles**

Les deux points de collectes sont à l'extérieur, donc accessibles en tout temps à l'exception du dimanche. Des contrôles de vignettes seront effectués.

Les déchetteries et les points de collecte des déchets verts sont destinés uniquement aux personnes domiciliées dans la Commune mixte de Plateau de Diesse.

**PASSAGE DU BIBLIOBUS
À DIESSE, LAMBOING ET PRÊLES
Stationnements du 4^{ème} trimestre 2023**
**Stationnements**

Diesse : Devant le complexe communal «Le Battoir», entre 11h00 et 11h45

Prêles : A l'Est du bâtiment administratif, entre 13h15 et 14h15

Lamboing : A l'arrêt de bus, entre le restaurant du Cheval Blanc et la boulangerie Bayard, entre 14h30 et 15h30

11 novembre, 25 novembre, 9 décembre, 23 décembre.

L'administration communale

**MA FILLE
NE QUITTE PLUS
SON ÉCRAN !**

Nous sommes là pour vous aider !

APPELEZ-NOUS !
0800 105 105
www.addictionsuisse.ch

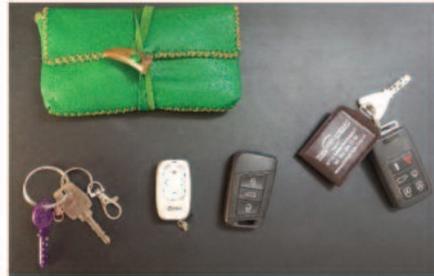


ADDICTION | SUISSE

Commune mixte de Plateau de Diesse
La Chaîne 2 – 2515 Prêles
L'administration communale

**Objets trouvés**

Reconnaissez-vous l'un de ces objets ?



Le cas échéant, c'est très volontiers
que nous les rendrons à leur
légitime propriétaire !



Il lui suffira de passer au bureau de notre administration et nous les lui restituerons après les vérifications d'usage.

https://www.leplateaudediesse.ch/guichet_virtuel/objets_trouves

L'administration communale

**Après-midi bricolages d'automne.**

Rejoignez-nous :

mercredi 8 novembre pour passer une après-midi bricolages en notre compagnie.

Petit goûter et sirop offerts.

Nous vous attendons donc :

mercredi 8 novembre de 14h00 à 17h00

à la Salle Communale du Cheval Blanc de Lamboing.

Matériel à prendre avec vous : 1 petit bocal en verre (pot de confiture ou de sauce tomate vide)

Pour faciliter l'organisation de cette après-midi, vous pouvez vous annoncer en nous envoyant un petit courriel à galamboing@gmail.com.



ASSEMBLÉE ORDINAIRE Commune bourgeoise Prêles

Judi 30 novembre 2023 à 19h
Bâtiment administratif bourgeois – Prêles

ORDRE DU JOUR :

1. Camping Prêles SA

- 1.1 Budget 2024 pour information
- 1.2 Informations du Président

2. Assemblée de Bourgeoisie

- 2.1 Procès-verbal de la dernière assemblée
- 2.2 Budget 2024
- 2.3 Démissions
- 2.4 Election d'un.e conseiller.ère pour terminer la période 2024-2026
Election d'un.e secrétaire
- 2.5 Modification des art. 4 et 5 du Règlement sur les jouissances des biens de la Commune Bourgeoise de Prêles
- 2.6 Modification des art. 8 et 18 du Règlement sur l'admission au droit de bourgeoisie de la commune bourgeoise de Prêles
- 2.7 Informations du Conseil
- 2.8 Divers et imprévus

Informations

Les propositions de modifications des art. 4 et 5 du Règlement sur les jouissances des biens de la Commune bourgeoise de Prêles sont déposées publiquement à l'administration de la Commune bourgeoise 30 jours avant l'Assemblée bourgeoise, soit du 27 octobre au 29 novembre 2023.

Les propositions de modifications des art. 8 et 18 du Règlement sur l'admission au droit de bourgeoisie de la commune bourgeoise de Prêles sont déposées publiquement à l'administration de la Commune bourgeoise 30 jours avant l'Assemblée bourgeoise, soit du 27 octobre au 29 novembre 2023.

L'administration est ouverte au public les mercredis et vendredis matins de 7h30 à 11h30 ainsi que sur rendez-vous au 079 357 23 02.

Les bourgeois.es souhaitant reprendre le poste à repouvoir de conseiller pour la période 2024-2026 sont prié.e.s de se manifester auprès du Président, M. Vincent Giauque (079 811 58 53).
Merci par avance.



Respectons les autres usagers...



Nous avons récemment constaté, avec regret, que plusieurs indécents avaient déversé plusieurs dizaines de livres, à même le sol de la petite cabine-bibliothèque publique de Prêles. A tel point qu'il était devenu impossible d'ouvrir la porte d'entrée... Nous invitons donc les citoyens, qui bénéficient de ce service, à ne pas considérer cette installation comme un dépotoir et les prions de bien vouloir l'utiliser avec le simple respect qu'ils doivent aux autres usagers... C'est-à-dire en disposant les volumes sur les étagères prévues à cet effet.

Si la cabine est déjà bien remplie, merci d'y déposer vos livres, uniquement si vous en prenez en retour. Cette cabine-bibliothèque n'est pas une poubelle ! Nous vous rappelons que les vieux livres peuvent être déposés gratuitement à la déchetterie à Diesse.

Les suivants leur disent un grand merci d'avance !

L'administration communale

RENCONTRE DES AÎNÉS DE LA COMMUNE MIXTE DE PLATEAU DE DIESSE

Pour ce mois de novembre, un après-midi découverte animé par Monsieur Rouèche est prévu. Il nous fera une présentation sur les oiseaux de chez nous. Elle sera suivie d'un repas. Celui-ci aura lieu le :

**Mercredi 15 novembre 2023 à 16 heures
Au Cheval Blanc de Lamboing**

Afin de pouvoir organiser cette animation au mieux, nous vous prions de bien vouloir vous inscrire à l'aide du talon d'inscription ci-dessous **jusqu'au vendredi 10 novembre 2023 au plus tard.**

Les personnes du Plateau de Diesse qui auraient besoin d'un transport peuvent l'inscrire sur le bulletin d'inscription.

Les personnes résidant dans un home peuvent faire appel au service de transport de la Croix-Rouge (réservation du lundi au vendredi de 08h30 à 11h30 au no 032 489 10 03).

Nous profitons de cette annonce pour adresser tous nos meilleurs vœux de santé et de bonheur aux aînés de notre commune qui ont fêté leur anniversaire dans le courant du mois d'octobre.

Le groupe d'animation des aînés se réjouit de vous revoir nombreuses et nombreux à cette occasion.

Talon d'inscription – Rencontre de novembre

Nom: Prénom:

Adresse: Localité:

No de tél.: Besoin d'un transport : NON OUI

Ouvert aux personnes retraitées (64 ans pour les femmes, 65 ans pour les hommes)

A retourner **jusqu'au vendredi 10 novembre 2023 au plus tard**
à la Commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles
032 315 70 70 info@leplateaudediesse.ch

Consultez gratuitement la Feuille officielle
www.imprimerieducourrier.ch



L' HARMONIE PRÊLES
HALLE POLYVALENTE ~ 2515 PRÊLES

MATCH AU LOTO

Samedi 4 novembre 2023 à 20h
Dimanche 5 novembre 2023 à 15h

20 passes : quine, double-quine, carton
(15.- la carte et 40.- 3 cartes)
Une super royale (2.- la carte)

Grande palette de prix !

Nous nous réjouissons de vous voir nombreux.
Bonne chance et merci d'avance pour votre soutien !


Diesse | Tramelan | Court rocs.ch

**FOIRE DE DIE SSE du 30 octobre 2023**

Le comité du GAD tient à remercier tout particulièrement les riverains de la route de Lamboing pour leur compréhension, la mise à disposition de prises électriques ainsi que l'accueil chaleureux qu'ils ont réservé aux commerçants. Sans vous et votre disponibilité, cette foire ne pourrait pas avoir lieu et n'aurait pas rencontré ce beau succès.

Nous remercions également les employés communaux qui nous ont apporté un soutien très appréciable tout au long de cette journée.

Un grand MERCI à tous les acteurs ainsi qu'à toute la population pour son soutien d'année en année à la FOIRE DE DIE SSE

Le comité du GAD

**BOIS DE FEU ET AUTRES PRODUITS FORESTIERS**

issus des forêts de la Commune bourgeoise d'Orvin, la Commune mixte de Plateau de Diesse et la Commune bourgeoise de Prêles

Liste de prix et commande en ligne sur www.triage-montsujet.ch

Renseignements et commande par téléphone au
079 631 46 87 ou au 079 899 01 87

Syndicat de gestion forestière Mont Sujet

**PAROISSE RÉFORMÉE
DIE SSE - LAMBOING - PRÊLES**

Invitation
Assemblée ordinaire de paroisse
Dimanche 26 novembre 2023 à 11h00
Eglise de Diesse

Ordre du jour :

1. Accueil, salutations, organisation de l'assemblée
2. Procès-verbal de l'assemblée ordinaire de paroisse du 28 août 2023
3. Budget 2024 et quotité d'impôt (présentation et acceptation)
4. Nomination d'un(e) président (e) des assemblées de paroisse
5. Election
 - du président des assemblées
 - du président du conseil de paroisse
 - du vice-président du conseil de paroisse
 - des membres du conseil de paroisse
 - des vérificateurs des comptes
 - des délégués au Conseil du Synode
6. Informations du pasteur
7. Informations du Conseil de paroisse
8. Divers et imprévus

Le procès-verbal de l'assemblée de paroisse du 28.08.2023 et le budget 2024 peuvent être consultés sur le site www.parefdiesse.ch. Ils sont aussi disponible 30 jours avant l'assemblée auprès de la présidente de paroisse, Mme Damara Röthlisberger, Les Tilleuls 6, 2516 Lamboing 079 457 25 77, damara.paroisse@gmail.com

Le Conseil de paroisse

**Nouvelles de l'administration****Projet pilote au centre-ville de Berne pour tester de nouvelles heures d'ouverture des magasins**

Des magasins qui ouvrent plus longtemps le samedi après-midi et ferment plus tôt le jeudi soir : c'est ce que prévoit un projet pilote mené à Berne afin de mieux connaître les besoins et les habitudes d'achat de la clientèle. Le Conseil-exécutif vient d'approuver l'ordonnance exploratoire modifiant les heures d'ouverture des magasins.

A partir du 1^{er} décembre 2023, les magasins pourront rester ouverts une heure de plus le samedi en ville de Berne. Les clientes et les clients pourront ainsi faire des achats jusqu'à 18h. En contrepartie, l'horaire du jeudi sera raccourci d'une heure. Cet essai pilote sera mené jusqu'à fin 2025. Il sera alors évalué par la Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement.

Evolution des habitudes d'achat, commerce de détail sous pression

Ces dernières années, la fréquentation des magasins n'a pas cessé de baisser le jeudi soir alors qu'elle reste bien soutenue le samedi après-midi. Avec cet essai-pilote réalisé dans un périmètre défini du centre-ville de Berne ("Innere Stadt"), le Conseil-exécutif espère mieux connaître les besoins de la population bernoise en analysant si les nouveaux horaires d'ouverture correspondent mieux à leurs habitudes d'achat. Ces mesures doivent permettre au commerce de détail, un secteur sous pression depuis un long moment, d'améliorer son positionnement par rapport au commerce en ligne.

Pas d'extension des heures d'ouverture

Globalement, la durée d'ouverture des magasins ne changera pas étant donné que les heures d'ouverture seront prolongées le samedi mais raccourcies le jeudi. L'évaluation qui sera réalisée à l'issue de l'essai-pilote montrera les répercussions des horaires modifiés sur le personnel des commerces concernés.



Le canton de Berne adopte la signature numérique

L'introduction de la signature numérique est la prochaine étape de la transformation numérique du canton de Berne. L'ensemble du personnel du canton peut désormais signer des documents par voie numérique juridiquement valable et offrir cette possibilité à des tiers. Grâce au nouveau service BE-Signature, des documents cantonaux tels que des contrats, des attestations ou des courriers pourront être établis au format numérique.

Une mise en œuvre par étapes

Depuis début 2023, la législation sur l'administration numérique (www.be.ch/LAN) impose aux autorités cantonales d'accorder la primauté au numérique dans leur travail. Grâce au service "BE-Signature", l'Office d'informatique et d'organisation (OIO) offre au personnel cantonal et à toutes les autres personnes qui utilisent le poste de travail informatique cantonal la possibilité de signer des documents au moyen d'une signature numérique juridiquement valable.

Des courriers, des contrats et bientôt des décisions numériques

Les collaboratrices et les collaborateurs du canton de Berne peuvent désormais munir d'une signature numérique des lettres, des contrats, des attestations, des certificats et d'autres documents dont l'authenticité doit pouvoir être vérifiée par des tiers. À cet effet, ils utilisent le cachet électronique réglementé du canton de Berne, qui répond aux exigences de la loi fédérale sur la signature numérique. Dans les cas prévus par le droit fédéral, le personnel cantonal peut également utiliser la signature électronique qualifiée (QES). Grâce à une interface digitale, les documents pourvus d'une signature numérique peuvent également être générés dans les applications spécialisées et dans les applications de groupe de l'administration.

La signature numérique sera également possible ultérieurement pour les décisions administratives ou judiciaires ainsi que pour remettre des écrits aux autorités. Les bases légales à cet effet sont en cours d'élaboration dans le cadre d'une révision de la loi sur la procédure et la juridiction administratives.

Une correspondance sécurisée

Pour transmettre en toute sécurité des documents signés numériquement à des destinataires en dehors de l'administration, les autorités cantonales ont plusieurs possibilités :

Elles peuvent les envoyer par courriel crypté ou via Nextcloud, la plateforme d'échange de données en open source de l'administration.

Elles peuvent les téléverser dans les applications web du canton afin de les mettre à la disposition des utilisatrices et utilisateurs qui se connectent via le service d'identification BE-Login du canton.

Les autorités qui envoient souvent des documents numériques à un grand nombre de personnes peuvent utiliser la boîte aux lettres électronique de l'administration cantonale (www.be.ch/epost).

Par ailleurs, BE-Signature permet aux autorités d'envoyer à des tiers des documents (des contrats, p. ex.) à signer avec la QES. Le canton prend en charge les coûts afférents à la QES. Pour pouvoir signer, les personnes devront s'enregistrer une seule fois auprès du prestataire qui fournit les services de signature au canton de Berne (Swisscom).

La loi sur l'administration numérique (LAN) oblige

les personnes morales ainsi que toutes les personnes qui ont des relations avec les autorités dans le cadre de leur activité professionnelle ou qui reçoivent des subventions cantonales à correspondre avec les autorités par voie électronique. L'administration publique peut ainsi digitaliser entièrement des processus pour accélérer des procédures administratives, économiser des ressources et pouvoir offrir un service encore plus efficient à la population et à l'économie. C'est pourquoi on verra de plus en plus de documents cantonaux pouvant être signés par voie numérique uniquement, et non plus manuellement.

Une mise en œuvre par étapes

Ce changement ne s'opérera pas immédiatement : maintenant que le service BE-Signature est disponible, il faut que les autorités cantonales intègrent la signature numérique dans leurs modèles, leurs processus et leurs applications et qu'elles l'utilisent. Elles devront réaliser ces adaptations en respectant le calendrier qu'elles se sont fixé pour mettre en œuvre la LAN avant la fin de la période transitoire légale. On continuera donc de voir circuler des documents cantonaux signés manuellement ces prochaines années, mais s'ils se font de plus en plus rares.

Administration numérique : oui à la participation du canton à l'agenda national

La Confédération et les cantons doivent continuer à collaborer pour développer l'administration numérique. C'est pourquoi la Commission des institutions politiques et des relations extérieures est favorable à la participation du canton de Berne à l'Agenda numérique suisse. Elle propose au Grand Conseil d'approuver le crédit de 4,6 millions de francs demandé à cet effet, en l'assortissant d'une charge.

L'agenda "Infrastructures nationales et services de base de l'Administration numérique suisse" (agenda ANS) contient les projets clés communs à la Confédération et aux cantons visant à mettre en place et à développer l'administration numérique. Le coût total de l'agenda s'élève à 116 millions de francs. La Confédération en assume les deux tiers, pour autant que les cantons prennent à leur charge le tiers restant.

Assurer une implication concrète dans les projets

La Commission des institutions politiques et des relations extérieures (CIRE) propose au Grand Conseil d'approuver le crédit de 4,6 millions de francs demandé pour la période 2024-2027. Elle demande toutefois, par la voie d'une charge, qu'elle-même et la Commission des finances soient tenues régulièrement informées par le Conseil-exécutif de l'avancement des projets et de l'utilisation des fonds. La CIRE estime en effet que la collaboration entre tous les niveaux de l'État est particulièrement importante dans le domaine de l'administration numérique. Elle déplore que les structures actuelles ne permettent pas au Grand Conseil ou à ses commissions de faire des propositions concrètes concernant la mise en œuvre de l'agenda ANS (p. ex. en vue de l'ajout de projets). Il lui semble donc d'autant plus important que le gouvernement pratique une communication proactive à ce sujet. La commission souligne en outre combien il est essentiel que le canton fasse valoir ses intérêts dans les organes de l'agenda ANS et mette tout en œuvre

pour que les projets réalisés soient utiles au canton.

Le Grand Conseil examinera l'affaire lors de sa session d'hiver 2023.

En vue de cette même session, la CIRE propose au Grand Conseil d'approuver en deuxième lecture la modification constitutionnelle entraînée par le changement de canton de la commune de Moutier. Celle-ci a pour objet de biffer les mentions du district de Moutier ainsi que des districts en général, qui n'ont aujourd'hui plus de portée juridique.

Réduction de la demande de gaz : le canton soutient l'objectif volontaire de la Confédération

Le Conseil-exécutif du canton de Berne soutient l'objectif volontaire de réduction de la demande de gaz fixé par la Confédération : pour le prochain semestre d'hiver, il est prévu de réaliser des économies de gaz correspondant à 15 % de la consommation moyenne par rapport la période de référence de cinq ans. Cet objectif doit être atteint grâce à des mesures volontaires dans les ménages, l'industrie, les services et l'administration publique. En revanche, le Conseil-exécutif, à l'instar de la Confédération, renonce pour le moment à fixer un objectif volontaire d'économies d'électricité.

Subvention au Musée d'Histoire de Berne pour l'étude du projet de rénovation complète

Le gouvernement du canton de Berne propose d'approuver l'octroi d'une subvention de 2,5 millions de francs pour l'étude du projet de rénovation complète du Musée d'Histoire de Berne (BHM). Cette institution a été fondée en 1889 par le canton, la ville et la commune bourgeoise de Berne. Au cours de ses 130 ans d'histoire, le bâtiment du BHM a été transformé et agrandi à plusieurs reprises, mais il n'a encore jamais été entièrement rénové. Le crédit demandé de 7,5 millions de francs pour la phase d'étude de projet sera assumé à parts égales par les trois organismes responsables de la fondation.

Subvention du Fonds de loterie pour l'aide d'urgence aux réfugiés du Haut-Karabakh

L'exécutif bernois a approuvé le versement d'une subvention 54 900 francs à l'Entraide Protestante Suisse (EPER) pour l'aide d'urgence aux réfugiées et réfugiés du Haut-Karabakh. Ce montant sera prélevé sur le Fonds de loterie. Suite à l'invasion du Haut-Karabakh par l'Azerbaïdjan, plusieurs dizaines de milliers d'habitantes et d'habitants d'origine arménienne ont fui en Arménie. En collaboration avec des partenaires locaux, l'EPER fournit une aide d'urgence à ces familles, qui ont besoin de logements provisoires, de denrées alimentaires, de vêtements, d'articles d'hygiène et d'aides en espèces.



12 / Paroisses

Paroisse réformée de La Neuveville

Vendredi 3 novembre

Cultes dans les homes 10h Mon Repos, 10h45 Montagu
Dimanche 5 novembre : Valeurs !

10h, célébration régionale à la Blanche-Eglise autour des valeurs, animée de manière originale par une équipe de laïcs. Avec la participation du groupe de musique. Apéritif. Vente de miel de Cuba.

Mercredi 8 novembre

10h, prière et partage biblique à la salle Schwander
12h, première rencontre pour préparer la fête de Noël avec les enfants de la 2 à la 6H à la maison de paroisse. Bienvenue pour créer un beau spectacle !

Jeudi 9 novembre

14h-17h30, mini-bazar au 1^{er} étage de la Grand-Rue 13. Coin-café. Friandises, cartes et autres douceurs de saison.

Dimanche 12 novembre

10h, culte avec le Tuesday Gospel de Colombier.
Une matinée chantante !

A votre service, pasteurs : John Ebbutt : 032 751 28 57, 078 648 57 23, jebbutt@macququality.ch

Marie-Laure Krafft Golay, 032 315 11 53.

Sara Holzmann, catéchète Cycle I, 079 654 63 58.

Julien Neukomm, catéchète Cycle II, 078 632 92 49.

Secrétariat : Sylvie Augier Rossé : 032 751 10 35, info@paref2520.ch

Retrouvez toutes nos infos et l'enregistrement des prédications sur notre site internet : www.paref2520.ch

Kirchgemeinde Pilgerweg Bielensee

Sonntag, 5. November

9.30 Uhr, Kirche Erlach: Gottesdienst zum Reformations-sonntag mit Abendmahl, gemeinsam mit der Kirchgemeinde Erlach. Mit Pfr. Philipp Bernhard und Pfrn. Corinne Kurz sowie Annemarie Wälti (Orgel) und dem Ad-hoc-Chor. Anschliessend Apéro.

Pikettdienst

30. Oktober bis 5. November: Pfrn. Corinne Kurz (Telefon 079 289 85 61)

6. bis 30. November: Pfr. Peter von Salis (Telefon 078 741 37 64)

www.kirche-pilgerweg-bielensee.ch

Paroisse catholique de La Neuveville

Messe dominicale

Dimanche 5 novembre, 10h, église Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville.

Préavis : assemblée de paroisse de La Neuveville et du Plateau de Diesse

Bienvenue à cette assemblée de paroisse qui se tiendra mardi 5 décembre, 20h salle de paroisse de La Neuveville. Voir l'ordre du jour.

Paroisse réformée Diesse, Lamboing, Prêles

La santé à n'importe quel prix ?

Vendredi 3 novembre, 19h30-21h, Maison de paroisse de Nods, dans le cadre des rencontres Fenêtre Ouverte, conférence de Mme Marilyn Rollier: "La santé à n'importe quel prix...? Mais de quelle santé parlons-nous?", entrée libre, collecte

Dimanche 5 novembre

Culte à La Blanche-Eglise, La Neuveville, 10h, culte de la Réformation

Marché de Noël

Prochain Marché de Noël, dimanche 19 novembre, Battoir de Diesse

Service de voiture

9h35 école à Prêles/ 9h40 La Poste Lamboing; si le culte a lieu à Nods ou La Neuveville, ajouter 9h45 au centre du village à Diesse.

Paroisse de Nods

Vendredi 3 novembre

19h30 à la salle de paroisse à Nods, soirée de partage avec Marilyn Rollier: La santé à n'importe quel prix ?.....Mais de quelle santé parlons-nous ?

Dimanche 5 novembre

10h, culte régional à La Neuveville.

Mardi 7 novembre

9h, lecture biblique et prière.

Dimanche 12 novembre

10h, culte à Nods.

Contacts

M. le Pasteur Marco Pedroli est à votre disposition au

Instantané!

Hymne à la paix

C'est la guerre : à Gaza, en Ukraine, en Syrie et ailleurs. Des hommes se battent. On tue, on bombarde, on attise la haine.

De hommes et des femmes sont écrasés sous les bombes ou assassinés dans leur cuisine. Des civils sont donnés en pâture à des jeunes que l'on a formatés pour tuer, sans but, sans plan. Et c'est l'horreur.

Nous sommes dans une logique de la destruction et de la guerre. Le but n'est pas la conquête d'un territoire ou la domination. Le but est de détruire. Le but devient le moyen. Personne ne sait jusqu'où ira l'enchaînement de la violence. C'est la désolation totale.

Face à ce déchaînement de violence, il nous faut survivre. Juste survivre. Survivre moralement, garder la tête haute. Nous appuyer sur nos valeurs que sont le respect, la solidarité et l'empathie. Et si possible, garder l'espérance. Face à ce monde en destruction, survivre. Ne pas mourir de chagrin, ni de honte, ni de désespoir.

Survivre sans se rendre malade. Car lorsque nous accusons les uns d'un massacre ou les autres d'une tuerie aveugle nous nous détruisons. Si nous comptons les corps et les bombes nous nous fatiguons. Ne réglons pas les comptes des belligérants dans notre tête. Ne souhaitons pas la mort des soldats ni celle de leurs dirigeants. Mais osons prendre le seul parti légitime, celui des victimes. Peu importe leur appartenance. Peu importe à quel clan ils sont assimilés, ou stigmatisés.

Nous ne devons pas donner raison à l'une des parties, et encore moins nous réjouir si elle gagne. Le seul soulagement est lorsque les boiteux marchent, que les maris rentrent de la guerre et que les réfugiés trouvent un toit.

N'ajoutons pas de la haine à la haine, mais cherchons à vivre des signes de paix, de justice et de tendresse. En respectant la vie, là où elle se trouve et sous la forme qui est la sienne.

Marco Pedroli, pasteur, Nods

076 588 98 85 ou par email marco.pedroli@sunrise.ch

N'hésitez pas à le contacter !

Catéchète professionnelle

M^{me} Sarah Holzmann 079 654 63 58

Eglise Evangélique de l'Abri, La Neuveville

Dimanches : Culte à l'église de l'Abri.

1^{er} et 3^{ème} dimanches du mois 10h : Culte groupes de vie. Cours message ou réflexion et partages en groupes. (également en streaming)

2^{ème} dimanche du mois à 10h : Cultes intergénérationnels. Sans streaming

4^{ème} dimanche du mois à 10h : Culte Bible en main. (également en streaming)

Si 5^{ème} dimanche du mois à 10h : Vous référer au site internet.

Le programme est actualisé régulièrement sur le site www.labri.ch/agenda

Pasteur Didier Suter : 032 751 36 65 ou pasteur@labri.ch

La santé à n'importe quel prix ? De quelle santé parlons-nous ?

Avec Marilyn Rollier

Vendredi 3 novembre 19h30-21h
Maison de paroisse de Nods

Marilyn Rollier est infirmière de formation. Née à Nods, elle travaille depuis plus de trente années comme coordinatrice au sein d'une association qui se veut au service d'une santé globale. Convaincue par la vision chrétienne du monde, elle a l'occasion de voyager dans le monde entier pour accompagner et apporter un message d'espérance, entre autres, au personnel médical confronté à la souffrance.

Une rencontre et un témoignage passionnants qui enrichira chacune et chacun pour sa propre vie!

Entrée libre - Collecte

Bienvenue à chacune et chacun !

Adresses utiles

Service de maintien à domicile (SMAD)

La Neuveville - Plateau de Diesse

Route de Neuchâtel 19 - 2520 La Neuveville
Tél. 032 751 40 61 - www.smad.ch

Service Transports Croix-Rouge Tavannes

District de La Neuveville, avez-vous besoin d'aide ?

Transports de personnes (médecin, coiffeur, etc)

Renseignements : **lundi-vendredi de 8h30 à 11h30**

Tél. 032 489 10 03

Home Montagu et foyer de jour

Rue Montagu 8 - 2520 La Neuveville - Tél. 032 751 26 96

Repas à domicile : tél. 032 751 21 05

www.home-montagu.ch

Secrétariat de la Paroisse Réformée

Nouveaux horaires : le secrétariat, Grand Rue 13, est ouvert les matins de 8h30 à 11h30 LU, ME, JE, VE.

Tél. 032 751 10 35, Courriel : info@paref2520.ch

Visitez notre site Internet : www.paroisse2520.ch

Secrétariat de la Paroisse Catholique

(rue des Mornets 15) : ouvert mardi de 14h à 17h30.

La secrétaire est atteignable au 032 751 28 38 tous les jours, sauf lu et ve après-midi. Autre contact : Yannick Salomon, théologien en pastorale, tél. 079 352 38 12. www.upbienne-laneuveville.ch

Service de l'Équipement de La Neuveville

Service de garde, no de tél. 032 752 10 99. Uniquement pour les urgences liées aux réseaux hors des heures d'ouverture de l'administration.

Administration du cimetière de La Neuveville

Pour tous renseignements : Tél. 079 248 26 26

Service payant de bus durant le week-end

Noctanbus : départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 & 4h

Moonliner : départ de la Gare (Bienne) à 2h15

Jura Bernois tourisme

Rue du Marché 4, 2520 La Neuveville, ouvert du mardi au vendredi : 9h-12h / 14h-17h.

Infos et manifestations sous www.jurabernois.ch.

Courriel : info@jurabernois.ch / Tél. 032 751 49 49

Agenda

Musée d'art & d'histoire de La Neuveville

Fermeture hivernale.

www.museelaneuveville.ch - musee.laneuveville@bluewin.ch

Musée de la vigne du lac de Bienne, Chavannes / Gléresse

Fermeture hivernale.

Visites guidées et locations de salles sur demande

Renseignements: Tél. 032 315 21 32

www.rebbaumuseum.ch - info@rebbaumuseum.ch

Fondation de l'hôtel de ville / Musée, Le Landeron

Le Musée est ouvert tous les samedis et dimanches de 14h30 à 17h30. Exposition permanente, vigne et culture, autrefois au Landeron.

Café Théâtre de la Tour de Rive - La Neuveville

Dimanche	5.11.2023	17h00	Hands Up
Samedi	18.11.2023	20h30	Diane Tell
Samedi	2.12.2023	20h30	Georges Chelon
Vendredi	8.12.2023	20h30	Cosa Nostra jazz band
Vendredi	15.12.2023	20h30	Gala du 20 ^{ème}
Samedi	15.12.2023	20h30	Gala du 20 ^{ème}
Samedi	13.01.2024	20h30	Yoann Provenzano
Samedi	3.02.2024	20h30	Gwennyn
Samedi	10.02.2024	20h30	Jaël
Samedi	16.02.2024	20h30	Romain Didier
Jeudi	29.02.2024	20h30	Pippo Pollina
Vendredi	8.03.2024	20h30	Phanee de Pool
Samedi	9.03.2024	20h30	Phanee de Pool
Ve-Sa-Di	15-17.03.2024		Boogie-Woogie festival
Vendredi	22.03.2024	19h00	Concert EMJB
Samedi	22.03.2024	17h00	Concert EMJB
Samedi	20.04.2024	20h30	Bergamote
Dimanche	21.04.2024	17h00	Bergamote
Vendredi	26.04.2024	20h30	enapARTé
Samedi	27.04.2024	20h30	enapARTé
Dimanche	28.04.2024	17h00	enapARTé

Pouvoir tout dire
et être écouté

Un entretien aide.
Anonyme et confidentiel. 24h sur 24.

Aide par mail: www.143.ch

Tel 143
La Main Tendue